

# **CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 23 Juin 2011**

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales**

**Date de convocation : 17 Juin 2011**

**Présents :** Ms Cédric BARON, Didier BOREL, Christian DEFOIS, Guy LABROUSSE, René SIMONET, Bruno LEMOUEL, Mme Annie CHERONNEAU.

Mme Jocelyne RE a donné pouvoir à M. Didier BOREL.

**Absents :** Ms Thierry MERCIER, Marc FLENET, Mmes Jocelyne BARON, Jocelyne RE.

**Secrétaire de séance :** M. Guy LABROUSSE.

**Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :** la loi n° 2010-563 portant réforme des collectivités territoriales vise notamment à une généralisation systématique de l'intercommunalité à fiscalité propre sur l'ensemble du territoire national d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2013. Monsieur le Maire rend compte des différentes réunions auxquelles il a assisté concernant le nouveau périmètre qui est préconisé par M. le Préfet, à savoir le territoire des Pays de vals de Saintonge. Accord du conseil municipal à 6 voix pour, 2 contre, pour le périmètre défini par le préfet, à savoir celui couvert par le Pays des Vals de Saintonge.

**Rétrocession parcelle :** Annule et remplace la délibération prise en février 2011. La rétrocession par le Syndicat des Eaux à la commune concerne la parcelle cadastrée Section A n° 538 et non la parcelle n° 358.

**Virements de crédits :** Programme investissement +450.00 € (cimetière) – 450.00 € (gazinière Salle des Fêtes).

**Matériel informatique :** Vente de l'ancien matériel pour 200.00 €. Le Maire est invité à traiter l'affaire avec l'acquéreur.

**Concert église octobre 2011 :** demande de subvention auprès du Conseil général pour aide à la diffusion.

**Lancement consultation maîtrise d'œuvre :** un avis public à la concurrence va être lancé pour la réhabilitation du bâtiment dit « Labrousse ».

**Adhésion Cluster Habitat :** accord du conseil municipal.

**Travaux logement 15 Rue des Halles :** Il est à préciser sur les différentes demandes d'aides, qu'il s'agit d'un logement à loyer libre.

**Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage** : pour le bâtiment relais, dans le cadre d'une étude de faisabilité pour pose de panneaux photovoltaïques.

**Recensement de la population 2012** : Il aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012. Le coordonnateur en sera M. Didier BOREL. Si des personnes sont intéressées pour effectuer ce recensement, elles peuvent se faire connaître auprès de la mairie.

Le Maire,  
**Cédric BARON.**